

1. Dénomination du médicament vétérinaire

Benamin Expectorans ad us. vet., sirop pour chevaux et chiens

2. Composition qualitative et quantitative

1 ml de sirop contient :

Substances actives :

Chlorhydrate de diphenhydramine	2.67 mg
Chlorure d'ammonium	26 mg
Lévomenthol	0.22 mg

Excipient :

Acide citrique monohydraté	2.16 mg
----------------------------	---------

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. Forme pharmaceutique

Sirop limpide de couleur rouge foncé avec une odeur framboisée légèrement mentholée pour administration orale

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles

Cheval et chien

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Sirop contre la toux pour chevaux et chiens

Pour le traitement symptomatique des toux d'irritation, des bronchospasmes (asthme), des bronchites, des laryngites, des pharyngites, des trachéites ainsi qu'en thérapie de soutien lors de pneumonies

4.3. Contre-indications

Maladies cardiovasculaires

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune

4.5. Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Sans objet

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Une dépression du système nerveux central, une chute de la tension artérielle et des étourdissements peuvent survenir.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Les narcotiques et les sédatifs renforcent l'effet dépressif de Benamin sur le système nerveux central.

4.9. Posologie et voie d'administration

Cheval : 15 – 30 ml 2 x par jour

Chien : 2.5 – 5 ml toutes les 2 – 3 heures

Mesurette incluse

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Il n'existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire. Les conséquences éventuelles devront faire l'objet d'un traitement symptomatique.

4.11. Temps d'attente

Ne pas utiliser chez les équidés destinés à la production de denrées alimentaires.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : antihistaminiques à usage systémique

Code ATCvet : QR06AA52

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Benamin Expectorans contient une combinaison de chlorhydrate de diphénhydramine et d'agents expectorants. Le chlorhydrate de diphénhydramine est un antihistaminique et possède, en plus de son effet antiallergique, des propriétés bronchospasmolytiques, bronchodilatatrices ainsi que sédatives sur le système nerveux central. Il combat ainsi les toux sèches et productives. Benamin Expectorans aide à liquéfier et libérer les sécrétions bronchiques visqueuses et en facilite l'expectoration. Le produit lutte contre les symptômes d'engorgement accompagnant souvent la toux et réduit la congestion des muqueuses bronchiques et nasales. L'animal se calme rapidement. Le médicament possède un effet sédatif sur le système nerveux central.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Aucune donnée

5.3. Propriétés environnementales

Aucune donnée

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Citrate de sodium
Acide citrique monohydraté
Glycérol 85 %
Ethanol 96 %
Colorant caramel (E150a)
Arôme de framboise
Saccharine sodique
Rouge cochenille A (E124)
Sirop de glucose
Saccharose
Eau purifiée

6.2. Incompatibilités majeures

Aucune connue

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans

6.4. Précautions particulières de conservation

À conserver en dessous de 25°C.
Protéger de la lumière.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon en verre avec 100 ml de contenu avec bouchon à vis et mesurette dans un carton
Flacon en PET avec 500 ml de contenu avec bouchon à vis et mesurette dans un carton

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Dr. E. Graeub AG
Rehhagstrasse 83
3018 Berne
Tél. : 031 / 980 27 27
Fax : 031 / 980 27 28
info@graeub.com

8. Numéros d'autorisation de mise sur le marché

Swissmedic 36'061'014 100ml
Swissmedic 36'061'022 500ml
Catégorie de remise B : remise sur ordonnance vétérinaire

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

Date de première autorisation : 01.05.1973
Date du dernier renouvellement : 03.07.2020

10. Date de mise à jour du texte

22.07.2020

Interdiction de vente, délivrance et/ou d'utilisation

Sans objet